

Madame, Monsieur, Cher(e)s administré(e)s,

Le 15 mars dernier, vous avez décidé de faire à nouveau confiance à une équipe dynamique, motivée et engagée afin de travailler sur le quotidien et les projets de notre village. Merci.

Nous avons démarré le mandat en travaillant sur le Débat d'Orientation Budgétaire pour 2026. Cette année encore, il n'y aura pas d'augmentation des taux de fiscalité communale et ce pour la 7ème année consécutive.

Un recensement des travaux de voirie, qui nous semblent prioritaires, a également été effectué. Des devis sont en cours et des rencontres sont prévues avec les Maires des deux communes voisines pour s'entendre sur la réalisation de ces travaux au plus vite. Afin de poursuivre les cheminements piétons plus adaptés et plus faciles à entretenir, nous interrogeons également les concessionnaires de réseaux afin d'établir un phasage cohérent pour ne pas avoir des travaux qui interviennent après nos réalisations.

Nous continuons le travail sur le projet de rénovation énergétique et de réhabilitation de certains locaux de l'école. Les travaux envisagés ont été présentés aux enseignants et aux nouveaux élus. Pour rappel, nous sommes en phase avant-projet. Les travaux ne commenceront pas avant la fin de l'année et se poursuivront sur une bonne partie de 2027.

L'opération « centre bourg » se poursuit avec la création d'un parking de 47 places. La démolition du bâtiment à gauche de l'église a été retardée par la présence de caves nécessitant une mise en sécurité sérieuse. Les réseaux électriques et télécom accrochés à ce bâtiment ayant été enfouis, les travaux d'effacement vont pouvoir avoir lieu dans les semaines à venir.

Enfin, les travaux sur le réseau électrique basse tension et télécom dans la rue du Prias, ses impasses et une partie de la rue du Stade se poursuivent jusqu'à l'automne prochain. Quant aux travaux d'effacement de la ligne haute tension des rues du Stade, des Alouettes, des Mésanges et des Erables, ils se feront en octobre.

Nous travaillons tous ensemble : élus, employés municipaux, associations de la commune, pour que notre village garde son énergie et renforce sa dynamique. A ce sujet, deux dates importantes sont à retenir dans les prochaines semaines : la journée détente le dimanche 21 juin et le marché de producteurs le samedi 4 juillet.

Au plaisir de nous retrouver et de faire vivre notre village à chaque instant.

Mikaël JOURNEAU

ÉTAT CIVIL

8 Naissances dont

Esteban 08.11.2025
Eléanore 10.12.2025
Elena 21.12.2025
Manoé 03.01.2026
Gabin 31.01.2026

Mariage

KOWALSKI Guillaume et LA SOUDIERE Céline

Décès

TERRASSON Marc
NEVEUX Bernadette
PALLARD Janine
GAULTIER Yveline
ALEXIS Marie-Claude
LANDRY Jacqueline

Les décisions du Conseil Municipal sont consultables à la mairie, sur le site internet www.chabournay.fr et sur l'application IntraMuros.

Conseil Municipal du 26/01/2026

1. Convention accompagnement pour la transition énergie climat avec SOREGIES : La convention "Accompagnement en Economies d'Energie sur le Patrimoine Bâti" étant arrivée à son terme le 31/12/2025, le Conseil Municipal valide sa reconduction pour la période 2026-2030 sous l'intitulé "Convention en Transition Énergie Climat".

2. Convention MPO (Médiation Préalable Obligatoire) avec le Centre de Gestion (CDG) : Le Conseil Municipal valide la signature d'une convention permettant de résoudre à l'amiable les litiges individuels de la fonction publique. La médiation est assurée par un agent du CDG spécialement formé à cet effet et présentant des garanties d'impartialité et de probité, dans le respect de la Charte des médiateurs des Centres De Gestion et d'une stricte confidentialité.

3. Acquisitions (Impasse des Marronniers-Rue du Poirier) : Dans le cadre de futurs travaux de voiries, Monsieur le Maire propose d'acquérir différentes parcelles situées rue du Prias, impasse des Marronniers, impasse des Rosiers et rue du Poirier pour un montant symbolique de 1€.

4. Modification des conditions de locations salle des fêtes : Le Conseil Municipal valide le fait qu'un état des lieux soit systématiquement établi au début et à la fin de chaque location, même pour les associations communales.

5. Taxe d'aménagement : Le Conseil Municipal valide de maintenir inchangé le taux de la taxe d'aménagement à 4,5% avec une exonération pour les cabanes de jardin.

6. Provisions sur créances douteuses : Après échange avec la Trésorerie, le Conseil Municipal valide l'inscription au budget 2026 d'une provision pour un montant de 472 euros en fonctionnement recettes (compte 7817) et de 378 euros en fonctionnement dépenses (au compte 6817) concernant des sommes non encaissées de 2017 à 2024.

Conseil Municipal du 26/02/2026

1. Fongibilité des crédits (commune et lotissement les Tonnelles) : Le Conseil Municipal adopte la fongibilité des crédits pour pouvoir effectuer le paiement des factures avant le vote des budgets 2026 (limités à 7,5 % des dépenses réelles d'investissement et de fonctionnement).

2. Vote des taux de fiscalité : Le Conseil Municipal vote le maintien des taux de fiscalité communales pour 2026, à savoir:

- TFB (Taxe Foncière Bâtie) : 37,62 %,
- TFNB (Taxe Foncière Non Bâtie) : 45,65 %,
- TH (Taxe d'Habitation) : 15,66 %.

3. Renouvellement convention groupement de commande transport intercommunal pour la piscine "école" : Le Conseil Municipal valide le renouvellement de la convention issue du partenariat avec la Communauté de Communes du Haut Poitou pour le transport des enfants vers la piscine de Neuville "100% de nageurs en 6ème".

4. Acquisitions foncière : Suite à la parution des nouveaux numéros cadastraux, le Conseil Municipal valide l'acquisition du terrain où a été réalisé le parking rue du Poirier.

5. Vente du terrain lot n°18 du lotissement communal : Le Conseil Municipal valide la vente d'un terrain de 585 m2, situé rue des Mésanges.

Lot	M2	Prix acquisition	Prix HT	TVA sur marge	Prix de vente total
18	603	3 787.48	33 547.91	5 952.09	39 500

6. Convention de remboursement de viabilisation avec des particuliers : Dans le cadre des travaux rue du Poirier, le Conseil Municipal valide la signature d'une convention avec un particulier pour le remboursement des frais de viabilisation pour un montant de 4 000 euros.

Conseil Municipal du 22/03/2026

11. Installation du Conseil Municipal : Le Maire en place fait l'appel nominal des élus issus des votes du 15 mars 2026 et transmet la présidence à la doyenne d'âge, chargée de faire voter le nouveau Maire.

2. Election du maire : A l'issue du vote, M. JOURNEAU Mikaël est proclamé Maire et il est immédiatement installé.

3. Détermination du nombre d'adjoints : Monsieur le Maire propose la nomination de 2 adjoints afin de le seconder et précise qu'il souhaite nommer 4 conseillers/conseillères délégué(e)s. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les deux propositions.

4. Election des Adjoints : Le Conseil Municipal procède à l'élection des 2 adjoints. Monsieur le Maire propose sa liste de candidats et demande si d'autres membres du Conseil souhaitent se présenter. Aucun autre candidat ne s'étant présenté, à l'issue du vote, M. Eric HANIN et Mme Brigitte GRAFFOULIERE sont proclamés Adjoints et installés.

5. Délégation du Conseil au Maire : Le Conseil accorde à Monsieur le Maire les délégations qui permettront de simplifier la gestion administrative de la commune et d'assurer la continuité des services publics en cas d'urgence.

6. Détermination des indemnités du Maire et des Adjoints : De droit et sans débat, les indemnités du Maire et des Adjoints sont respectivement de 55,7 % et 21,38 % de l'indice de la fonction publique territoriale. Monsieur le Maire demande à bénéficier d'une indemnité réduite et propose au Conseil Municipal de voter les pourcentages suivants : 44,3 % pour le Maire, 10 % pour les adjoints et 6,77% pour les conseillers délégués.

Conseil Municipal du 30/03/2026

1. Commissions Communales et Intercommunales : Le Maire présente la liste des Commissions Communales et Intercommunales aux élus et leur demande de se positionner.

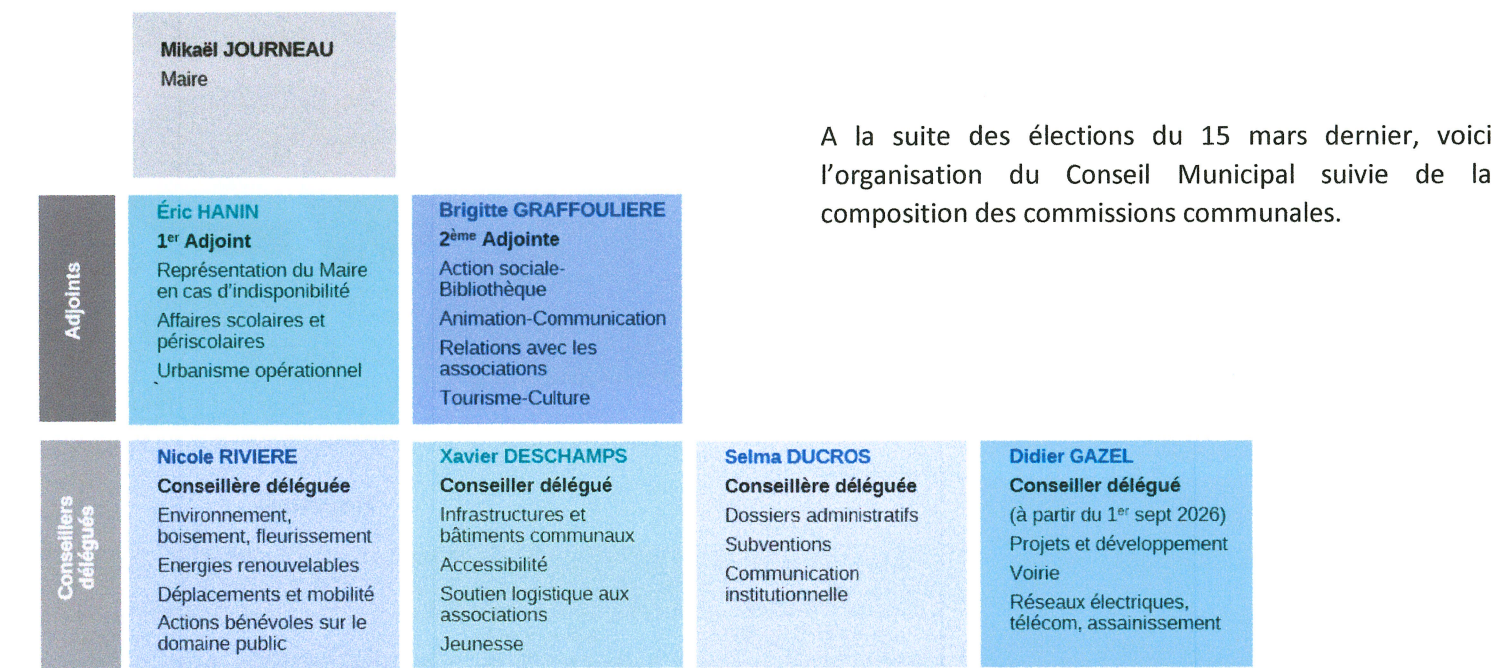
2. Désignation de 2 représentants pour le syndicat Energie Vienne : Porte-parole de la collectivité pour les sujets liés à l'énergie et à la transition énergétique et acteurs de la politique du Syndicat, ont été élus Mikaël JOURNEAU (titulaire) et Eric HANIN (suppléant).

3. Désignation de 2 représentants au collège électoral Eaux de Vienne : Le Syndicat EAUX DE VIENNE - SIVEER intervient

dans le cadre de l'exercice des compétences "Eau potable", "Assainissement collectif" et "Assainissement non collectif". Sont élus : Mikaël JOURNEAU (titulaire) et Selma DUCROS (suppléante) dans le cadre du collège électoral Haut-Poitou qui sera chargé d'élire en son sein les représentants liés à la compétence assainissement.

4. Règlementation des heures complémentaires et supplémentaires des agents communaux : Le Conseil Municipal valide le principe du paiement des heures supplémentaires et complémentaires (agent à temps complet : 25 heures par mois maximum, agents à temps non complet : 35 heures par mois maximum).

CONSEIL MUNICIPAL - ORGANISATION



COMMISSIONS COMMUNALES - COMPOSITION

Les responsables en charge des différentes commissions communales apparaissent en italique après l'intitulé.

Finances : *JOURNEAU Mikaël*, BEAUBREUIL Jean-Louis, BONNIN Laurence, DUCROS Selma, HANIN Eric, MARTEAU Christophe, MICHEAU Mathilde.

Urbanisme-Environnement-Voirie : *HANIN Eric*, BEAUBREUIL Jean-Louis, BLONDY Jean-Luc, DESCHAMPS Xavier, GAZEL Didier, GRAFFOULIERE Brigitte, JOURNEAU Mikaël, RIVIERE Nicole, VINET Anne-Laure.

Animation-Communication : *GRAFFOULIERE Brigitte*, CHALOIS Romain, DERET Laurent, DUCROS Selma, HANIN Eric, JOURNEAU Mikaël, MANIERE Barbara, MARTEAU Christophe, MICHEAU Mathilde.

Scolaire et périscolaire : *HANIN Eric*, BONNIN Laurence, CHALOIS Romain, DESCHAMPS Xavier, JOURNEAU Mikaël, VINET Anne-Laure.

Bibliothèque-Action sociale : *GRAFFOULIERE Brigitte*, BLONDY Jean-Luc, BONNIN Laurence, CHALOIS Romain, COLLAS Eliane, JOURNEAU Mikaël, VINET Anne-Laure.

Liste électorale : *HANIN Eric*, DERET Dominique, DUCROS Selma, GABORIT Patrick, GRAFFOULIERE Brigitte, RIVIERE Nicole.

Développement (bâtiments, projets) : *JOURNEAU Mikaël*, BEAUBREUIL Jean-Louis, BLONDY Jean-Luc, DESCHAMPS Xavier, DUCROS Selma, GAZEL Didier, MANIERE Barbara, VINET Anne-Laure.



Un cahier de doléances et de propositions est disponible à l'accueil de la mairie afin que les habitants de la commune puissent faire part aux élus de leurs remarques, souhaits, constations quels qu'en soient les sujets.

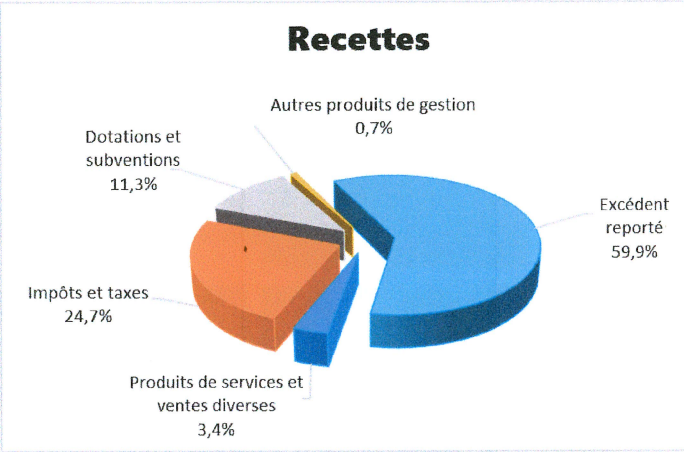
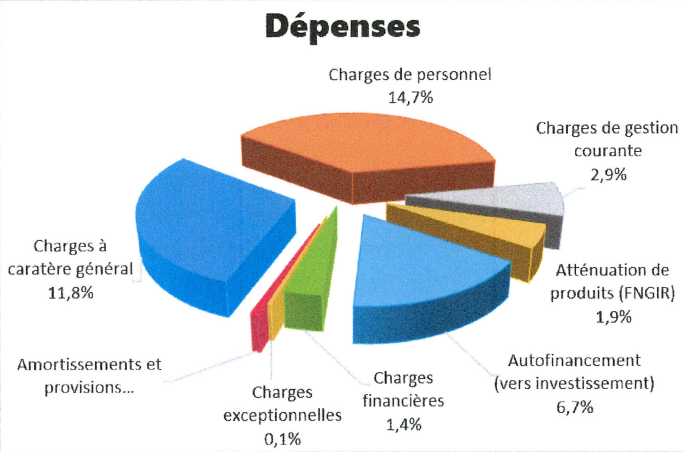
Section Fonctionnement s’équilibrant à 2 283 017,84 €

Dépenses

Charges à caractère général	270 000,00
Charges de personnel	335 000,00
Charges de gestion courante	66 000,00
Atténuation de produits (FNGIR)	43 973,00
Autofinancement (vers investissement)	1 528 607,63
Charges financières	31 000,00
Charges exceptionnelles	2 500,00
Amortissements et prévisions	5 937,21

Recettes

Produits de services et ventes diverses	77 091,00
Impôts et taxes	562 790,10
Dotations et subventions	257 014,00
Produits spécifiques	2 000,00
Autres produits de gestion	16 494,39
Reprises sur amortissements	800,00
Excédent reporté	1 366 828,35



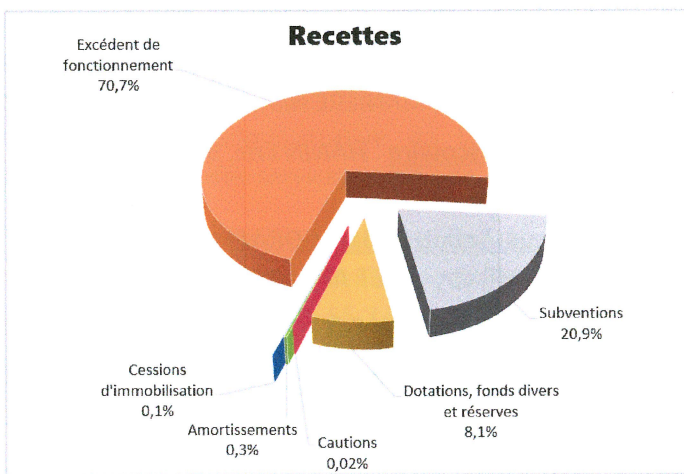
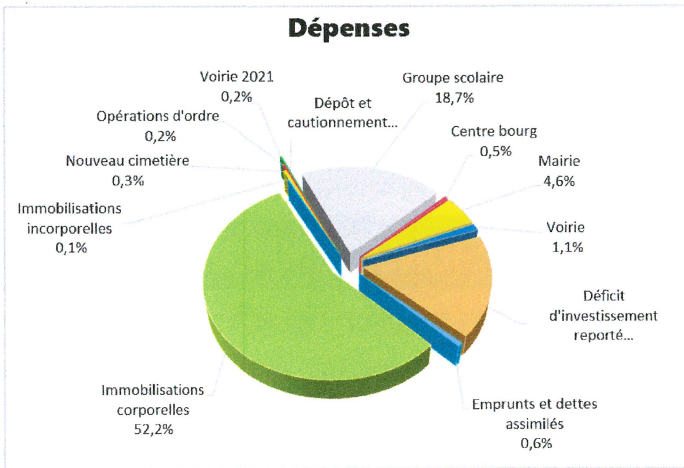
Section Investissement s’équilibrant à 2 162 324,08 €

Dépenses

Emprunts et dettes assimilés	130 000,00
Immobilisations corporelles	1 129 000,00
Immobilisations incorporelles	2 630,98
Nouveau cimetière	7 500,00
Opérations d’ordre	3 852,00
Dépôts et cautionnements	500,00
Voirie 2021	3 894,60
Groupe scolaire	403 996,89
Centre bourg	10 000,00
Mairie	100 000,00
Voirie	24 398,64
Déficit d’investissement reporté	346 550,97

Recettes

Excédent de fonctionnement	1 528 607,63
Subventions	451 027,24
Dotations, fonds divers et réserves	175 000,00
Cautions	500,00
Amortissements	5 789,21
Cessions d’immobilisation	1 400,00



La Section de Fonctionnement est votée en déséquilibre

Dépenses 1 045 782,95 €

Terrains à aménager	330 000,00
Variation en cours	715 772,95
Autres charges de gestion courante	10,00

Recettes 1 508 002,70 €

Excédent de fonctionnement reporté	783 480,05
Vente de terrains	100 000,00
Variation des stocks de produits	624 512,65
Autres produits de gestion courante	10,00

Section Investissement s’équilibrant à 1 340 285,50€

Dépenses

Dépenses totales d’ordre	624 512,65
Déficit d’investissement Reporté	715 772,95

Recettes

Terrains	715 772,95
Emprunts et dettes assimilées	624 512,65



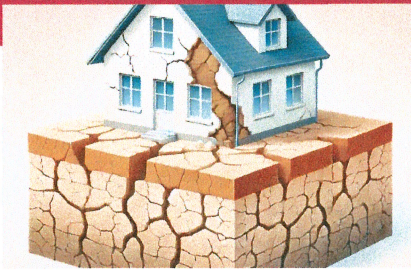
Fiscalités Communales

	2026	Vienne	Nationales
Taxe foncière « bâtie »	37,62 %	44,52 %	39,79 %
Taxe foncière « non bâtie »	45,65 %	44,37 %	51,19 %
Taxe habitation Résidence secondaire	15,66 %	24,59 %	23,67 %

INFORMATION SÉCHERESSE

Si vous constatez des désordres sur votre habitation susceptibles d’être liés à la sécheresse (fissures, affaissements, déformations de portes ou fenêtres), nous vous invitons à vous manifester auprès de la mairie, puis auprès de votre assureur, afin que votre situation puisse être prise en compte.

La commune dans son ensemble n’étant pas reconnue à risque, il peut exister des cas isolés liés à la nature du sol qui puisse entraîner un retrait-gonflement dû aux variations climatiques de ces dernières années.



FIN DU RÉSEAU CUIVRE

Le réseau historique de télécommunication en cuivre ferme progressivement sur tout le territoire à échéance 2030. Cela implique une migration des usagers vers de nouvelles technologies telles que la fibre optique, les réseaux très haut débit mobile et satellite.

Pour éviter toute coupure, rapprochez-vous de votre opérateur téléphonique.

Carnaval de la garderie



La seconde édition du carnaval de l'école a eu lieu le 24 avril sous un temps radieux. Les sourires des enfants comme des adultes ont marqué cette belle fin d'après-midi conclue autour d'un goûter offert par la commune. Merci aux agents périscolaires pour cette initiative pleine de succès et bravo aux petits carnavaliers !



Loto de l'ACCA

Samedi 11 avril, la salle des fêtes a vibré au rythme des numéros sortis du boulier ! L'ACCA a fait des heureux avec de nombreux bons d'achats, un gros lot à 500€ et une cinquantaine de lots pour la tombola ! Félicitations aux chanceux et un grand merci aux partenaires et aux participants.



Foire aux plants et brocante du 8 mai

Cette année encore, cet événement a une nouvelle fois attiré de nombreux visiteurs. Promeneurs, chineurs, jardiniers, gourmands se sont retrouvés pour dénicher de bonnes affaires, échanger des conseils de jardinage et profiter du beau temps. Face à ce beau succès du Comité des fêtes, le rendez-vous est déjà pris pour le 18 octobre prochain !

La chasse aux œufs

Ambiance festive ce 29 mars pour notre traditionnelle chasse aux œufs ! Plus de 80 enfants ont répondu présent pour dénicher les trésors cachés. Après une récolte fructueuse sous un grand ciel bleu, petits et grands se sont retrouvés autour d'un goûter offert par la mairie. Un tirage au sort a permis de distribuer trois gros lots. Une belle réussite qui réchauffe le cœur (en chocolat, bien sûr !).



Cérémonie du 8 mai

Cette année la cérémonie s'est déroulée avec une partie de la classe de CM2 en présence de l'enseignant, Monsieur CHABRUN. Après avoir délivré le message officiel, Monsieur le Maire a laissé place à la lecture du poème de Paul ELUARD « Liberté ».

Les foulées de Chab'



La 4^{ème} édition des Foulées de Chab' a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses ! Sous un ciel clément et dans une ambiance conviviale, 231 coureurs et 157 marcheurs ont pris le départ de cette belle manifestation devenue un rendez-vous incontournable de notre vie locale. Merci au Comité des fêtes pour l'organisation de la course, ainsi qu'aux signaleurs et aux bénévoles de l'association des donneurs de sang pour la marche et le repas dont les bénéfices ont été versés à la Ligue contre le cancer. A l'année prochaine !

AGENDA DES ANIMATIONS

JUIN

DIMANCHE 14

Déstockage de la bibliothèque de 9h30 à 17h00



Organisé par la Municipalité

DIMANCHE 21

Journée détente en extérieur à la salle des fêtes



Organisée par la Municipalité et les associations de la commune

JUILLET

SAMEDI 4

Marché de producteurs



Organisé par la Municipalité et le Comité des Fêtes

LUNDI 13

Repas, retraite aux flambeaux et feu d'artifice



Organisés par le Comité des fêtes et la Municipalité

MARDI 14

Commémoration à partir de 11h00 à la Mairie



Organisée par la Municipalité

OCTOBRE

DIMANCHE 4

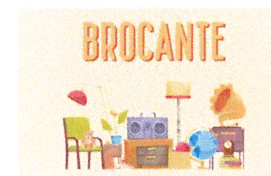
Marche Octobre Rose à la salle des Fêtes



Organisée par le Comité des fêtes et la Municipalité

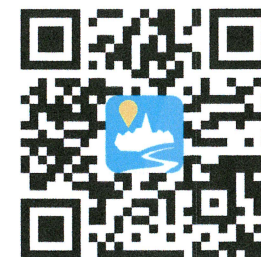
DIMANCHE 18

Brocante autour de la salle des fêtes et de la rue du stade



Organisée par le Comité des fêtes

Les dates et horaires de toutes les animations proposées dans la commune sont consultables dans l'agenda du site internet de la commune www.chabournay.fr et sur l'application gratuite IntraMuros.



N'oubliez pas les marches mensuelles organisées par le Comité des Fêtes un dimanche par mois au départ du Stade René Micheau ou de la Salle des Fêtes. Une communication spécifique est faite à chaque fois.



ÉCOLE

L'arbre de l'amitié et de la solidarité

A la suite du conseil des élèves, il a été décidé d'aménager un espace dédié aux enfants qui se sentent isolés pendant la récréation, afin de leur permettre de trouver plus facilement des camarades avec qui jouer. En arts plastiques, les élèves des classes de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM2 ont été initiés au tricot grâce à l'intervention de bénévoles du club de tricot et de grands-parents. Ils ont également réalisé des mandalas mexicains (ojos de dios), l'ensemble étant destiné à décorer l'arbre de l'amitié et de la solidarité. E. DEPOIS



VOUS PARTEZ EN VACANCES : SIGNALEZ VOTRE ABSENCE



Afin de prévenir les éventuels cambriolages lorsque vous partez en vacances, le dispositif gratuit **Opération tranquillité vacances (OTV)** des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie et ce, toute l'année.

Pour s'inscrire, il suffit de remplir un formulaire en ligne **au moins 2 jours avant votre départ** (disponible sur le site internet de la commune www.chabournay.fr à la rubrique *actualités communales*).

Des patrouilles de surveillance et de dissuasion de la police ou de la gendarmerie seront effectuées gratuitement, de jour comme de nuit et en semaine comme le week-end, afin de vérifier qu'il ne se passe rien de suspect à votre domicile en votre absence. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (vous-même ou une personne de confiance proche du lieu).

VÉGÉTALISATION DE LA COMMUNE



Comme évoqué dans le magazine n° 43, des haies ont été plantées en décembre et janvier derniers.

Ces travaux ont été réalisés avec la participation financière du Département et de l'association Prom'Haies pour la haie de la voie douce et de la Fédération des Chasseurs pour les deux haies à proximité du cimetière.



Les enfants de l'école de Chabournay ainsi que des élus, des bénévoles et l'agent technique de la commune, ont manié les manches de pioche, bêche, pelle, marteau et le tuyau d'arrosage pour les travaux manuels.

Deux massifs ont également été aménagés devant l'entrée de la salle multi-activités.

Tous nos remerciements au Comité des fêtes de Chabournay pour nous avoir offert des plants de fleurs et ainsi nous permettre de réaliser d'autres massifs.



TRAVAUX – Parking rue de l'école

Dans le cadre de l'opération « centre-bourg », la commune a d'ores et déjà investi dans la viabilisation du terrain attenant et dans la réalisation d'un parking de 47 places.

La mise en sécurité de la rue de l'école s'en trouve améliorée aux moments des cérémonies et anticipe l'accès à un futur commerce.



MAIRIE - Secrétariat

Tél. : 05.49.51.24.12

Email : contact@chabournay.fr

10 rue de l'école – 86380 CHABOURNAY

Ouverture au public :

Le lundi de 8h30 à 12h00

Le mardi de 9h00 à 12h00

Le mercredi de 9h00 à 12h00

Le jeudi de 9h00 à 12h00

Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Possibilité de rdv le lundi ou mardi après-midi pour certaines démarches administratives.

Vous pouvez rencontrer le Maire sur rendez-vous :

Par email : contact@chabournay.fr

Vous pouvez joindre le Maire au 06.83.45.55.39

**NOUVEAUX
HORAIRES**

ÉCOLE

Tél. : 05.49.51.13.07

GARDERIE

Accueil : de 7h15 à 8h20 et de 15h45 à 18h45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

De 7h15 à 8h20 et de 11h30 à 12h30 le mercredi.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le mercredi de 15h30 à 18h30.

Le samedi de 10h00 à 12h00.

RELAIS POSTE

A la boulangerie MOINE-PLANCHON

Du mardi au samedi de 6h30 à 13h et de 15h30 à 19h30. Le dimanche de 7h30 à 12h30.

**Horaires d'été du 15 juin au 29 août 2026 :
7h00 – 14h00**

DÉCHETTERIE DU BOIS DE LA GRÈVE

Tél. : 05.49.51.47.04

Mardi, Mercredi, vendredi, samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Jeudi de 13h30 à 18h.

DÉCHETTERIE DE BRAILLE-OUEILLE

Tél. : 05.49.51.11.16

Lundi de 13h30 à 18h. Mardi, mercredi, vendredi, samedi 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

ACCÈS À LA DÉCHETTERIE

L'accès est à demander auprès du service relation à l'usager de la Communauté de Communes du Haut-Poitou (05.19.08.19.47 ou dechets@cc-hautpoitou.fr)